

VIEUX-RENG



Le Blason de VIEUX-RENG

‘De gueules à une étoile à douze rais d’or’

Journal Communal

N° 203 Décembre 2013



Petit Papa Noël

Quand tu descendras du ciel

Avec des jouets par milliers

N'oublie pas mon petit soulier.

Mais avant de partir

Il faudra bien te couvrir

Dehors tu vas avoir si froid

C'est un peu à cause de moi.

Joyeux Noël et Bonne Année 2014

Jour après jour, l'année 2013 nous quitte avec ses moments de soucis mais aussi de bonheur.

Nous ne pouvons les oublier.

Dès à présent, souhaitons que 2014 soit, pour vous tous, une année avec beaucoup de satisfactions pour vous-même, votre famille et vos amis.

Tels sont les vœux que le Conseil Municipal et moi-même, formulons à chacun d'entre vous.

Bonne année !

Le Maire
Philippe BRASSELET



VŒUX DU MAIRE



Vous êtes toutes et tous cordialement invités à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu **le dimanche 5 janvier à 11 h** à la Salle des Fêtes.

Au cours de la cérémonie, des récompenses seront remises :

- Aux participants du concours des maisons fleuries par la Municipalité, *
- Aux participants du concours des illuminations des fêtes de fin d'année par le Comité des Fêtes.

* Les personnes qui se sont inscrites pour participer au concours des maisons fleuries sont priées d'être présentes afin de bénéficier des lots offerts par la Municipalité.

CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé **du 23 au 27 décembre inclus.**

Néanmoins, les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales sont priées de le faire :

- Soit avant le 20 décembre, aux heures d'ouverture de la Mairie,
- Soit le vendredi 27 de 18 h à 19 h,
- Soit le samedi 28 de 11 h à 12 h.

Il sera encore possible de le faire :

- Le lundi 30 de 10 h à 12 h et de 16 h à 17 h,
- Le mardi 31 aux mêmes heures.

(Voir article)

En cas d'urgence, vous pouvez appeler au :
03 27 67 96 83 ou au 03 27 64 71 93.



REUNION DE CONSEIL DU 18 OCTOBRE 2013

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., HERMENT A., LECOQ G., BANGOURA D., GOWARZEWSKI N., LIENARD C., MONTEIL V.

Absents : Mmes et Mrs: BRICOUT F., DIERS A-M., GUILMENT B., LEFEVRE F., POOLS V., REMY J-M.

Excusé : Mr : GENTILE S.

Sujets :

- ➔ Chicanes : Avis favorable pour la prise en charge des chicanes par le Conseil Général sur les routes départementales. Coût : 51 000 €. (voir article)
- ➔ Service Incendie : Compétence transférée à Noréade. Coût : 3 €/habitant/an.
- ➔ Renouvellement des baux pour les agriculteurs.
- ➔ Chauffage église : remplacement du brûleur de la chaudière (pris en charge par la Paroisse Sainte Aldegonde)
- ➔ Mise aux normes de l'électricité de l'église. Consultation d'entreprises. (coût pris en charge par la Paroisse)
- ➔ Approbation du SCOT.
- ➔ Rythmes scolaires : la décision sera prise en avril.
- ➔ Rentrée scolaire 2014 : revoir la prévision d'effectifs.
- ➔ Remplacement de la chaudière au logement de l'école.



REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU 24 OCTOBRE 2013**

- ➔ Site douanier de Bettignies : la CCNM le déclare d'intérêt communautaire.
- ➔ SCOT : avis favorable sur l'arrêté de projet.
- ➔ Tri sélectif : accord pour signer avec la Société Flamme une convention collective de reprises de matériaux issus du tri des emballages.

TRAVAUX

- ➔ Entretien du cimetière et des massifs floraux
- ➔ Rebouchage de nids de poule
- ➔ Révision de l'éclairage public – Pose de nouvelles lampes de rue
- ➔ Entretien des bâtiments communaux et de la voirie
- ➔ Toiture du nouvel abri de bus à la Jonquière





Les enfants de l'école,
les associations
« Les Amis de l'Ecole » et USEP
vous invitent à leur journée
de Noël

Le Jeudi 19 décembre
2013

❖ A partir de 14h :

L'USEP et « Les Amis de l'Ecole » vous proposeront leur marché de Noël.

❖ A 17 heures :

Toutes les classes vous présenteront des chants de saison.

Les élèves de la classe de Madame Vernier proposeront les objets confectionnés en classe.

Les élèves de l'école, l'USEP « Les Amis de l'Ecole » et les enseignants comptent tous sur votre participation.

Les bénéfices engendrés par les différentes actions au cours de cette journée serviront à financer des projets pour les enfants.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL
« Côte à côté »

« Je n'en peux plus !! »

« J'ai tout essayé !! »

« Je n'y arrive plus !! »

Parents,

Vous recherchez un service gratuit, à domicile, qui vous aide à comprendre ce que vous vivez avec votre ou vos enfants. Le Service d'Accompagnement Parental « Côte à côté » peut vous soutenir, vous guider dans votre vie de famille.

Contactez-nous au 03 27 59 76 11

NOËL DANS LA COMMUNE

Coquilles de Noël :

Elles seront distribuées aux habitants de la commune :

- ➔ Agés de 63 ans et plus
- ➔ Enfants nés à partir de 1999
- ➔ Bénéficiaires du C.C.A.S.



Il sera distribué une coquille et 5 oranges le **samedi 21 décembre à domicile en présence du Père Noël.**

Soyez présents aux heures de passage indiquées ci-dessous.

Tout absent ne pourra bénéficier de cette distribution. En cas d'empêchement, veuillez le faire savoir aux heures d'ouverture de la Mairie pour le 20 décembre.

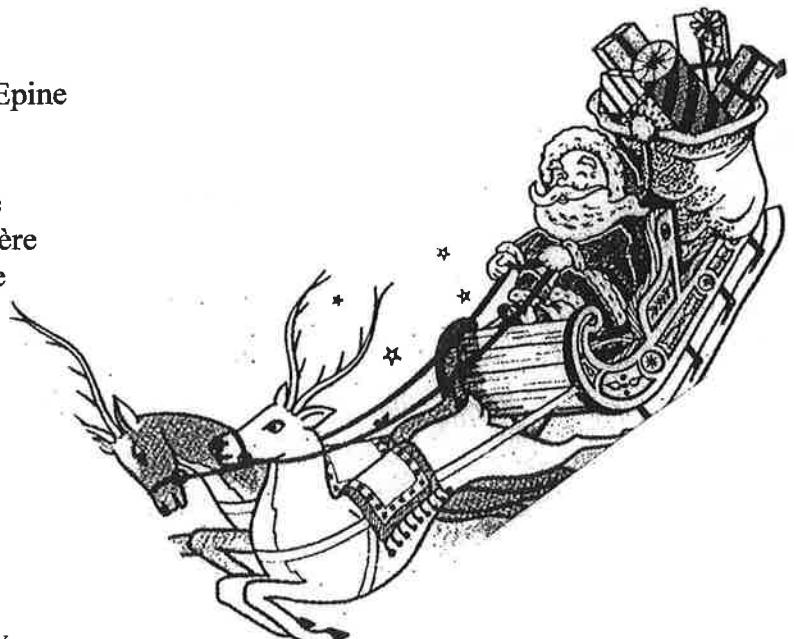
9 h à 11 h : Rue du Mazy
Rue Aimable Liénard
Rue de l'Olletiaux
Rue de Grand Reng

11 h à 12 h 30 : Rue de Marpent
Rue du Radeau
Rue du Hameau
Rue de Wachu
Rue de la Ronde Epine
Rue du 8 mai 45

14 h à 15 h : Rue de Maubeuge
Rue de la Joncqui  re
Rue de la Tourette
Rue Goffeaux

15 h à 16 h 30 : Rue de Quéniau
Rue de Binche
Rue de l'Eglise
Place de l'Eglise

16 h 30 à 17 h 30 : Place de la Mairie
Rue des Ecoles
Place Raoul Henry
Rue du 11 novembre
Rue du Brûlé



NOËL DANS LA PAROISSE



La messe de Noël sera célébrée à VIEUX - RENG le mardi 24 décembre à 18 heures 30 avec la participation des enfants dans la traditionnelle crèche vivante.

CHICANES

Nous vous avions informé, dans le Journal Communal de mars 2013, du coût important pour la réalisation des chicanes et nous vous avions donc fait part qu'il n'était pas possible pour la commune de prendre en charge cet investissement.

Fin septembre, le Conseil Général nous informait qu'il réalisera ce projet de chicanes sur les voies départementales de la commune.

Le coût de cette mise en sécurité est de 51 000 € (entièrement pris en charge par le Conseil Général).

Cependant la commune sera tenue de faire les plantations et l'entretien des massifs à l'intérieur des chicanes.

Notre insistance et notre patience, auprès du Conseil Général, a donc payé ! Encore une fois, nous tenons à remercier le Conseil Général pour cette belle participation. Les rues de Maubeuge, de Marpent et de Grand Reng sont concernées.

Les travaux débuteront au printemps.

NAISSANCES

Maxime HENRY	1 C, Moulin de la Salmagne
Liam CAVALERA	72, rue Aimable Liénard
Peter PRUVOT	89, rue de Grand Reng
Rubby BLUGE	74, rue de Maubeuge

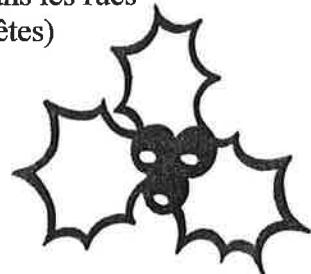


DON AU CCAS

150 €
Merci aux généreux donateurs

NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 12 octobre : Belotte (Volley Ball)
- 15 « : Cinéma : « Les Schtroumpfs » (offert par le Comité des Fêtes)
- 26 « : Halloween : - défilé des enfants dans les rues
- repas (Comité des Fêtes)
- 11 novembre : - Cérémonie commémorative
- Brocante (Comité des Fêtes)
- 19 « : Cinéma : « Le volcan »
- 30 « : Téléthon (Espace et Bien Être)
- 10 décembre : Cinéma « Turbo »



AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous invitons à vous présenter au secrétariat de la Mairie, **le plus vite possible dès votre arrivée**, afin de nous communiquer votre situation familiale.

La méconnaissance de ces éléments empêcherait de vous faire bénéficier de certains droits offerts par la Commune (bons de naissance, cadeaux de la fête des mères, coquilles, oranges, colis de Pâques, voyages, repas des Anciens, etc ...)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

POUR L'ANNEE 2014

Il vous est encore possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **31 décembre**.
Attention ! Voir les horaires d'ouverture du secrétariat en page 2.

Les nouveaux habitants sont informés que les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas faites automatiquement mais **doivent être demandées par les électeurs**.

Vous munir :

- D'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, livret militaire)
- D'une pièce attestant que l'électeur a une attache dans la commune (facture, avis d'imposition ...)

COMITE DE GESTION



Les inscriptions pour la location de la Salle des Fêtes à l'occasion des Professions de Foi pour l'année 2015 sont à déposer en Mairie du **1^{er} au 18 janvier**.
Le tirage au sort entre les éventuels candidats sera effectué le **samedi 25 janvier à 11 heures** à la Mairie.

VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

○ Mr, Mme MAURER – BOUVIER Jérôme	15, rue A. Liénard
○ Mr, Mme MALAQUIN – VOITURON Rémy	1, rue de l'Olletiaux
○ Mme ABRAHAM Sylvie	4, place de l'Eglise
○ Mr, Mme LOUIS – PALUMBIERI Matthieu	24, place de la Mairie
○ Mr, Mme GUEFFIER – POINT Guillaume	88 A, rue A. Liénard
○ Mr, Mme PENICOT – LEDUC Mickaël	12 A, rue du Hameau
○ Mr, Mme VANBOCKESTAL – LEITENUNES Marc	9, rue de la Jonquière

NOS PROCHAINES ANIMATIONS



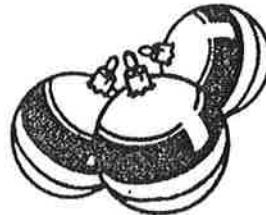
- 21 décembre : Distribution coquilles et oranges (Municipalité)
- 31 « : Réveillon de la Saint Sylvestre (Comité de Gestion)
- 5 janvier : Cérémonie des vœux
 - Remise des récompenses des Maisons Fleuries (Municipalité)
 - Remise des récompenses des Maisons Illuminées (Comité des Fêtes)
- 14 janvier : Cinéma : « La reine des Neiges »
- 15 février : Soirée Saint Valentin (Gilles Les Cabots)
- 18 « : Cinéma
- 2 mars : Bourse Multi-Collections (Amis de l'Ecole)
- 25 « : Cinéma

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Par décision préfectorale, notre Communauté de Communes fusionnera ainsi que les Communautés de Communes de Sambre Avesnois et Nord Est Avesnois à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, à compter du 1^{er} janvier 2014.

Voici déjà plus d'un an, certaines actions se font en commun.
C'est ainsi qu'au cours de cette année :

- La collecte sélective des ordures ménagères a été mise en place,
- L'organisation des transports en commun est à l'étude.



Entre le 1^{er} janvier et la constitution du nouveau Conseil Communautaire (qui sera établi après les élections municipales), chaque communauté conservera ses compétences.

C'est donc vers le mois de mai que la nouvelle Communauté d'Agglomération étudiera les compétences qui seront alors mises en place.

Les délégués communautaires de nos 6 communes ont la volonté d'apporter leur contribution pour que cette nouvelle structure apporte des services à l'ensemble de nos habitants et de nos villages.

Aussi, ils seront attentifs sur les décisions qui seront prises et défendront les intérêts de nos communes.



Le médiateur national de l'énergie à votre écoute

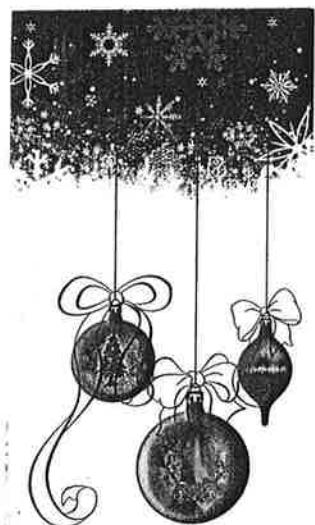
Tous les consommateurs confrontés à des difficultés, même passagères, pour payer leurs factures d'électricité ou de gaz peuvent demander conseil auprès du médiateur national de l'énergie.

Dès le premier incident de paiement, contactez au plus vite votre fournisseur d'énergie afin de trouver une solution pour régulariser votre situation.

Si votre problème persiste, contactez le médiateur national de l'énergie :

- par téléphone au 0 800 112 212 (numéro vert)
- en ligne : energie.mediateur.fr
- par courrier (sans affranchir) : Le médiateur National de l'Energie
Libre Réponse N° 59252
75443 PARIS CEDEX 09

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : energie-info.fr



BON POUR RATIQUE

A découper selon les pointillés

A présenter en Mairie pour obtenir 400 gr de raticide/souricide à base d'avoine décortiquée (à partir du 13 janvier 2014)

Mr, Mme

N° Rue



SITE INTERNET

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter le site Internet de la Mairie : www.vieux-reng.fr

Certains messages peuvent être annoncés :

Ex : à l'occasion de la brocante du 11 novembre, nous vous avons fait part de la modification de l'horaire de passage du camion de collecte des ordures.



Procédure de collecte des déchets ménagers en cas d'intempéries

(communiqué de la Sté FLAMME)

Les intempéries rendent les conditions de circulation difficiles, en particulier pour les poids lourds. En cas de chutes de neige ou de verglas qui rendraient la circulation dangereuse, nous pourrions être contraints de ne pas collecter en totalité certains secteurs, voire à suspendre provisoirement les collectes.

Comme les années précédentes, à la reprise des collectes, le principe adopté consisterait d'une part à respecter en priorité le planning habituel de collecte pour ne pas perturber les usagers.

D'autre part, le rattrapage des secteurs non collectés commencerait en fonction des conditions de circulation et selon nos moyens humains et matériels, suivant les priorités définies ci-dessous. A ces fins, il conviendrait que les usagers des secteurs concernés, laissent leurs bacs présentés à la collecte.

Rattrapage par ordre de priorité	Critères d'appréciation		
	sensibilité/ sécurité	capacité de stockage	traitement des routes
immeubles	très élevée	aucune	moyen
centre-ville	élevée	faible	correct
milieu pavillonnaire	moyenne	moyenne	moyen
milieu rural	faible	correcte	faible



Si un secteur ne pouvait pas être rattrapé, nos équipes de collecte prendraient également les sacs présentés en plus des bacs de collecte à la collecte suivante.

De plus, il convient également de rappeler aux usagers que les bacs de collecte doivent être présentés avec des conditions correctes d'accès, notamment sans monticules de neige à franchir.

Calendrier des consultations infantiles – Année 2014

Le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 16 h à la Mairie

Janvier	28	Avril	22	Juillet	22	Octobre	28
Février	25	Mai	27	Août	26	Novembre	25
Mars	25	Juin	24	Septembre	23	Décembre	23



Chaque consultation est assurée par :
 Un médecin : Mme le Docteur DUBOIS
 Une puéricultrice : Mme BRUYERE

Merci de prévoir l'attestation de Sécurité Sociale et la carte vitale de votre enfant.

A.C.I.D.

**Une équipe professionnelle à votre service
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Tél. : 03 27 64 46 47**



A.C.I.D. (pas assujettie à la TVA) est la solution pour tous vos besoins de main d'œuvre :

- Aide à la personne (entretien ménager, repassage, baby setting, aide aux courses ...)
- Espaces verts : jardinage, bêchage, entretien des massifs, tonte ...)
- Déménagement
- Métiers du bâtiment (carrelage, peintre, maçonnerie, pose de papier peint ...)
- Manutentions

A.C.I.D. est l'employeur :

- Prise en charge de tous les documents administratifs (contrat de travail, fiche de paie, déclaration URSSAF ...)
- Les prestations d'aide à la personne et espaces verts, sans TVA, sont déductibles de vos impôts à hauteur de 50 %.
- Le CESU (Chèque Emploi Service Universel) est accepté comme mode de paiement

Aide aux courses et livraison : un service ponctuel selon vos besoins.

Simplifiez-vous les courses en appelant A.C.I.D. :

- Courses au supermarché, aux petits magasins du coin
- Reprendre un vêtement au pressing
- Passer à la pharmacie, à la bibliothèque
- Acheter du pain à la boulangerie
- Prendre le journal



Les autres services : garde d'animaux, toiletteur, vétérinaire, promenade, surveillance du domicile, pack vacances, déneigement, nettoyage des tombes, assistante administrative, dame de compagnie.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre des services, n'hésitez pas à participer à une réunion d'informations qui aura lieu le lundi 6 janvier à 9 h 30 à la Salle des Mariages.

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

Le 17 décembre prochain, 6 nouvelles chaînes de la TNT arrivent dans la commune !

Pour savoir comment continuer à recevoir toutes les chaînes de télévision après cette date, l'ANFR vous informe :

- au 09 70 81 88 18 du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
- et sur Internet : www.recevoirlatnt.fr

Les 6 nouvelles chaînes seront numérotées de 20 à 25. **Dans certaines zones, des programmes existants changeront de canal et il est possible qu'ils ne soient plus reçus.**

A partir du 17 décembre, certaines chaînes locales et quelques décrochages régionaux de France 3 seront renumérotés : il sera possible de les retrouver à partir du n° 30. Quant aux chaînes payantes, elles seront numérotées au-delà de 40.

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

octobre 2013

Les génériques, ça devrait être systématique !

L'Assurance Maladie rembourse aujourd'hui 721 millions de boîtes de génériques par an, soit près de deux fois plus qu'en 2006, ce qui a permis une économie de 1,3 milliard d'euros en 2011. Cependant, si les médicaments génériques sont acceptés dans 76 % des cas, il reste encore un effort à faire. Nous comptons sur vous !

Les génériques sont tout aussi efficaces que les médicaments princeps : leur mise sur le marché n'est accordée que s'ils garantissent la même efficacité et la même sécurité que le médicament princeps.

Les génériques sont tout aussi sûrs que les médicaments princeps : l'Agence nationale de Sécurité du Médicament s'assure du respect des bonnes pratiques de fabrication et des exigences de qualité des génériques, de la même façon qu'elle le fait pour les princeps.

Les génériques sont moins chers que les médicaments princeps : en moyenne 30% moins chers.

Aucune maladie ne fait la différence entre un générique et son médicament d'origine. Quand on est bien soigné par son médicament d'origine, on est bien soigné par son médicament générique.

BON A SAVOIR

J'accepte les génériques et je présente ma carte Vitale pour bénéficier du tiers payant. Si je refuse le médicament générique*, je règle le princeps au pharmacien qui établit une feuille de soins papier sur laquelle il fait mention du refus. Je dois alors adresser cette feuille à ma CPAM pour être remboursé ultérieurement.

Pour en savoir plus sur les génériques, vous pouvez aussi consulter le site de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr

Rubrique :
Soins et remboursements > Combien serez-vous remboursé ? > Médicaments et vaccins > Remboursement des médicaments et tiers payant

*Article L. 162-16-7 du Code de la Sécurité Sociale. En cas de refus du générique, vous devez faire l'avance des frais. Le pharmacien établit une feuille de soins papier que vous adressez ensuite à votre caisse Primaire d'Assurance Maladie pour vous faire rembourser.

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

novembre 2013

La nouvelle campagne de vaccination contre la grippe est lancée depuis le 11 octobre par l'Assurance Maladie. Protégez-vous !

Chaque année la grippe saisonnière touche plusieurs millions de personnes en France et peut s'avérer mortelle, en particulier chez les personnes fragilisées.

Le vaccin constitue le moyen le plus efficace de se protéger, il est bien toléré par l'organisme et fortement recommandé pour les populations à risque (personnes âgées, femmes enceintes...). Il faut compter environ deux semaines après le vaccin pour être protégé. Comme les souches virales rencontrées varient d'une année à l'autre, il est indispensable de se faire vacciner chaque année.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin contre la grippe saisonnière pour :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète de type 2...),
- les femmes enceintes,
- les personnes souffrant d'obésité.

5 bonnes raisons de me faire vacciner

- 1 Chez les personnes à risque, la grippe peut entraîner des complications sérieuses, voire mortelles.
- 2 Après 65 ans ou si je suis atteint d'une maladie chronique, je suis plus fragile face à la grippe, même si je me sens en bonne santé.
- 3 La composition du vaccin est adaptée chaque année en fonction des virus qui circulent. Je dois donc me faire vacciner tous les ans.
- 4 Le vaccin est le moyen le plus efficace de me protéger. En me vaccinant, je protège aussi mes proches.
- 5 Le vaccin est gratuit pour les personnes à risque, notamment après 65 ans ou pour les personnes atteintes de certaines maladies chroniques.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.

Les assurés concernés par le dispositif de vaccination ont reçu un courrier, soit avec un bon de prise en charge pour ceux qui ont déjà été vaccinés ou avec un imprimé de prise en charge pour ceux qui n'ont jamais fait la démarche.

La campagne de vaccination s'achève le 31 janvier 2013, alors n'attendez pas, **plus tôt vous serez vaccinés plus tôt vous serez protégés !**





PRÉFET DU NORD

Lille, le 4 décembre 2013

Communiqué de presse

LA PREFECTURE DU NORD EXPERIMENTE DE NOUVELLES DEMARCHEES EN LIGNE POUR LES ASSOCIATIONS : E-MODIFICATION ET E-DISSOLUTION



A compter du 4 décembre, la préfecture du Nord expérimente un nouveau service en ligne pour les associations loi 1901, en complément de la e-création

Avec e-modification/e-dissolution, accessible sur compteasso.service-public.fr, les associations vont pouvoir déclarer, en quelques clics, les modifications intervenues dans la vie de l'association : les modifications de l'équipe des administrateurs, du titre, de l'objet, du siège social, des statuts, de la liste des établissements, de la situation patrimoniale, de la composition d'une union ou d'une fédération, des coordonnées de gestion de l'association ou sa dissolution.

Pendant la période d'expérimentation, seuls les transferts de sièges à l'intérieur d'un même département sont autorisés.

E-modification/e-dissolution : un téléservice complémentaire à e-création

E-modification/e-dissolution est un téléservice complémentaire à e-création, qui existe depuis janvier 2012 : les associations n'ont donc plus à resaisir les données d'identification déjà déclarées.

Les associations bénéficient ainsi :

- d'une démarche plus rapide et plus fiable grâce à des contrôles de saisie qui les accompagnent tout au long de leur démarche ;
- du suivi de l'avancement de leur dossier sur un tableau de bord ;
- une fois la modification enregistrée, de la réception dématérialisée du récépissé sur leur Compte Association.

La possibilité d'effectuer ces déclarations par voie postale ou sur place demeure

Dans ce cas, les associations doivent se rendre ou adresser leur demande papier soit :

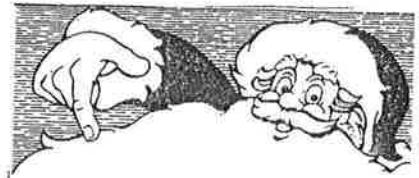
- à la **préfecture**, si le siège social de l'association a été fixé dans l'arrondissement de **Lille** ;
- à la **sous-préfecture** territorialement compétente, si le siège social de l'association se trouve dans l'arrondissement d'**Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Douai, Dunkerque ou Valenciennes**.

Toutes les informations utiles pour préparer les démarches sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : www.nord.gouv.fr.

Une généralisation prévue au 1^{er} trimestre 2014

Outre le Nord, l'expérimentation e-modification/e-dissolution est mise en œuvre dans les départements de la Manche, de l'Oise ainsi qu'à Paris, avant une généralisation au cours du 1^{er} trimestre 2014 dans l'ensemble des départements.

COMITE DES FÊTES



Chers Vieux-Rengtois,

En cette fin d'année, il est temps d'établir un bilan plus que positif de l'ensemble de nos manifestations.

Celles-ci ont débuté en Janvier avec la remise des prix pour les maisons illuminées pour une trentaine d'habitations qui se sont vues remettre des bons d'achats d'une valeur allant de 50 € à 15 € et une composition florale pour tous, (ce qui représente un budget de 650 €). Cette année encore, nous espérons récompenser nombre de personnes, notez dès à présent que notre jury passera dans les rues de notre village entre le 18 et 25 décembre. Soyez nombreux à illuminer vos logis ! Comme les autres années, nous avons voulu montrer l'exemple en investissant pour 1 700 € de motifs et de sapins répartis aux entrées de village.

Durant toute l'année, nous avons voulu faire profiter tous les habitants de séances de cinéma gratuites, environ une par trimestre.

En Mai, nous avons, de nouveau, profité d'une belle après-midi théâtre avec la troupe de Recquignies.

Nos brocantes de Pâques, du 11 Novembre et des ducasses ont encore remporté un vif succès.

Durant l'été, nos ducasses ont fait étinceler le ciel de Lameries lors du 14 Juillet, tandis que celle du centre a ravi nos oreilles par le concert du dimanche après-midi et la belle prestation du soir avec le chanteur Richard Watson (pour un coût de 4 000 €). C'est aussi une sortie à Walibi qui nous a permis d'emmener une centaine de personnes pour une journée divertissante (montant pris en charge par notre association : 2 000 €).

Notre repas d'Halloween, qui a toujours un grand succès grâce à notre chef italien, nous a, cette année encore, fait passer une très bonne soirée.



Ce vendredi 6 décembre, nous nous sommes rendus dans notre école avec St Nicolas afin d'offrir à tous les enfants un sachet de friandises.

Toujours aussi merveilleux de voir le sourire des enfants !

Enfin, le mardi 10, les enfants de l'école ont eu le plaisir d'assister à une séance de cinéma.

Nous avons également fait l'acquisition d'un nouveau chapiteau, et suite à la demande des jeunes, nous avons fait installer 2 bancs sur le mini stade, que nous avons financés.

Tous les membres de notre association vous souhaitent à tous et à toutes un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.



LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX-RENG LAMERIES

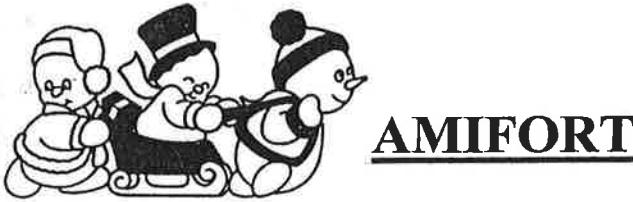
Suite à notre assemblée générale, peu de changement, les membres de notre bureau restant les mêmes, mais nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle maman à qui nous souhaitons la bienvenue.

Peu après, nous avons ré-ouvert « l'atelier de Noël » où anciennes et plus jeunes travaillent presque toutes les après-midi dans une ambiance bien sympathique. Vos commandes sont nombreuses, ce dont nous vous remercions vivement et nous espérons vous donner toute satisfaction.

Vous pourrez les retirer et éventuellement compléter vos achats lors du marché de Noël le 19 décembre à partir de 14 H à la salle des fêtes.

Une partie des bénéfices obtenus est utilisée aussitôt au profit des élèves (goûter de Noël, sachet de chocolats et coquille, participation de 250 € à l'achat des jouets et des livres).

A toutes et tous nous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



LE COMITE

AMIFORT

Les bénévoles étaient nombreux lors de l'Assemblée Générale de l'Association, le 7 décembre 2013, à VIEUX RENG.

Le Président, Alain LOIRE a annoncé un bilan positif pour cette année, aussi bien dans la vie associative que sur le plan financier.

Deux gros chantiers ont débuté : la sortie des gravats de l'emplacement de la tourelle à éclipse au Bloc 1 et le remontage de 3 cloches (des copies, hélas !) sur le dessus du Bloc 2. L'intérieur n'a pas été oublié par un entretien constant comme la remise en peinture de certains locaux, dont la salle de tir, entièrement rénovée et inaugurée au mois de mai par Monsieur le Maire de VIEUX RENG.

L'année 2013 a apporté un nombre croissant de visiteurs, bien que le Patrimoine n'ait pas eu le succès escompté en raison d'une météo exécrable. Mais l'Association est de plus en plus sollicitée par les écoles, ce qui entretient le devoir de mémoire.

L'année 2014 arrive avec deux commémorations importantes : les 100 ans du siège de MAUBEUGE. L'Association AMIFORT envisage de poser une stèle à la mémoire des 135 soldats tombés lors de la défense du fort en août 1914. Les 70 ans de la Libération seront couverts par un camp militaire au Patrimoine les 20 et 21 septembre 2014.

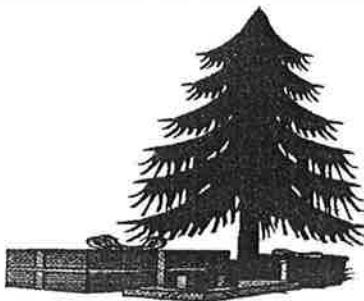
Actuellement, le fort est fermé aux visites, la saison hivernale étant réservée aux travaux. Rendez-vous le 13 avril 2014 pour la réouverture.

LE PRESIDENT

FORME ET DETENTE

Au cours de l'Assemblée Générale du mercredi 16 octobre 2013, le bureau a été composé comme suit :

Présidente :	Mme Jacqueline HUMBLET
Vice Présidente :	Mme Thérèse ALLAIN
Secrétaire :	Mme Jacqueline JOURDAIN
Vice Secrétaire :	Mme Brigitte CHERONT
Trésorière :	Mme Marie Thérèse GAREZ



Les séances ont lieu tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes de Vieux Reng. Bonne et heureuse année 2014 à toutes et à tous.

TEMPS LIBRE

Vous pouvez nous rejoindre au cours de nos randonnées pédestres :

- ➔ les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : départ de chez Mr GAREZ, 49, rue de Binche à 9 h 15 précises,
- ➔ le jeudi : départ à 13 h 30 de la Mairie
- ➔ le dimanche : départ à 9 h de la Mairie.

D'avril à octobre pour nos balades en vélo : rendez-vous près de la Mairie le lundi et le mardi à 18 h.

Sans oublier les soirées « jeux de société » : le dernier vendredi de chaque mois sauf juillet, août et décembre, de 18 h à 20 h à la salle de la Mairie.

Nous espérons vous retrouver à ces différentes manifestations et nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



ESPACE ET BIEN ETRE

LE COMITE

Pour la treizième année consécutive, l'association ESPACE ET BIEN ETRE organisait samedi 30 novembre un marché fermier au profit du TELETHON.

Les organisateurs sont satisfaits : les nouveaux résidents au village sont venus nombreux, ainsi que les habitants des villages voisins (GRAND RENG, BERSILLIES, VILLERS et BETTIGNIES) qui restent fidèles.

Les produits jurassiens, maintenant réputés, ont tous trouvé preneur (8 roues de Comté et 300 saucisses de MORTEAU), ainsi que miel, pain d'épices, chicons, poireaux, navets, pommes de terre, pommes de l'Avesnois, beurre.

Grâce à la générosité de tous, un chèque de 3 138,66 € sera reversé au TELETHON.

A noter que les frais d'organisation et de transport des produits fermiers et jurassiens ont été intégralement pris en charge par l'association ESPACE ET BIEN ETRE

Au nom du TELETHON, un grand merci à tous.

LE COMITE

LE CLUB DE VOLLEY BALL



Nous voici au milieu de la Saison de Volley Ball.

- ◆ Pour les deux équipes masculines, la phase des poules vient juste de se terminer ; les deux formations se classent à la 6^{ème} place de leur poule et joueront donc toutes les deux le championnat de 1^{ère} / 2^{ème} Division, avec, peut être, une heureuse surprise en fin de saison.
- ◆ Chez les féminines, toujours une seule équipe malheureusement ; elles sont actuellement à la 9^{ème} place dans leur championnat mais avec un, voire deux matches de retard, par rapport aux équipes qui les précédent. Elles se sont brillamment qualifiées pour les 1/4 de finales du Challenge UFOLEP face à Guesnain qui évolue dans la division supérieure. Par ailleurs, elles disputeront, le dimanche 8 Décembre, un match capital pour la suite du Critérium National contre Helleennes Lez Lille.
- ◆ Chez les jeunes, la palme revient à l'équipe Benjamine qui est actuellement première de son championnat très étoffé puisque constitué de 8 équipes. Nous comptons d'ailleurs inscrire une seconde équipe Benjamine en janvier. Les cadettes sont quand à elles 5^{ème} de leur compétition. Enfin en « Baby Volley », les effectifs ont littéralement explosé avec actuellement 15 participants très assidus. Gwladys secondée par Elodie préparent activement la relève !

Côté extra sportif, nous avons été très agréablement surpris le 12 Octobre lors de notre concours de belote : 31 équipes, cela faisait quelques années que nous n'avions eu une telle participation.

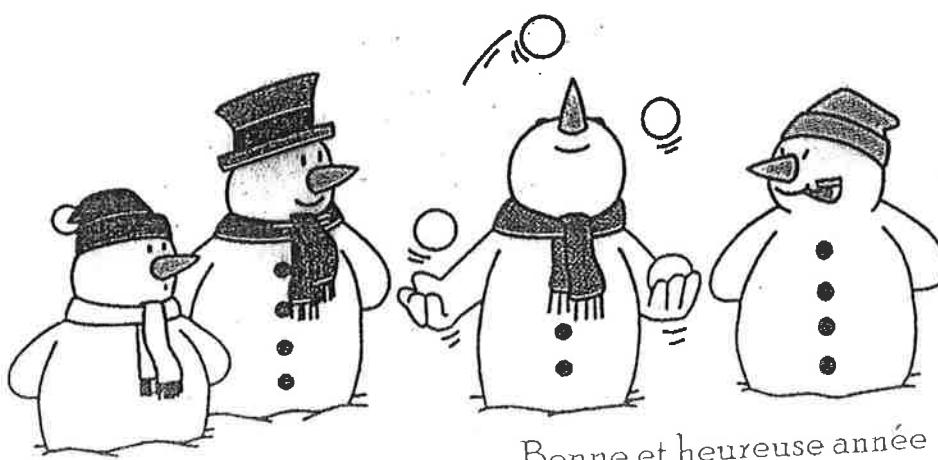
Le samedi 23 Novembre, les volleyeurs sont passés dans tout le village pour les « dindes de Noël » et nous vous remercions pour l'accueil que vous leur avez réservé.

Voici une première liste d'heureux gagnants : M. Daniel Leroy, M. Philippe Jourdain, M. Frédéric Lefèvre, M. Jean Michel Coupé, M. Laurent Brasselet, M. Jean Michel Yardin, M. Jean Claude Deprez, M. Franck Taverne, M. Patrice David, M. Bernard Deprez, M. Benoît Payen, Mme Séverine Lisse, Mme Evelyne Dupont et M. Marcel Henry, mais la liste n'est pas close.

Les dindes vous seront distribuées le samedi 21 Décembre dans l'après midi.

Je vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et, tous les membres du Volley Ball vous présentent, avec un peu d'avance, leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2014.

LE CLUB





D'abord un petit rappel : L'Association « les 7 Clochers » a pour objectif l'animation de nos 7 villages, en partenariat avec leurs Municipalités. Son bureau est composé d'un Président et de 6 Vice-présidents, représentant chacun son village.

L'année 2013 se termine avec la 12^{ème} édition de la Course des Clochers qui s'est déroulée ce Dimanche 24 novembre. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette course démarra dèsormais tous les ans de Villers, avec toujours le même circuit (celui qui existe déjà) mais départ et arrivée à Villers où les participants sont accueillis à la salle polyvalente, avec douches, vestiaires, ce qui est apprécié des coureurs. Ce sera un point fort pour la réputation de la course. Les coureurs auront leur repère tout au long du parcours, et cela facilitera le travail de l'équipe organisatrice. Egalement plus de simplicité pour les commissaires de course, qui se trouveront, le plus souvent possible, toujours au même endroit.

Cette manifestation a accueilli **342 coureurs** à l'arrivée. Pas de problème particulier pour les organisateurs et les bénévoles (une soixantaine). Toutefois, les règles de sécurité sont importantes, et cela peut entraîner des désagréments.

Mais, soyez patients, cela n'arrive qu'une fois l'an.

Résultats :

- Sur le 9 Km : 1^{er} homme : DELOGE Jérémy - temps 29 min 57 sec – Maubeuge Marathon
1^{ère} femme : COPY Francine - temps 37 min 16 sec – Esa 59 Maubeuge
- Sur le 14.7 Km : 1^{ers ex aequo} : POULET Stéphane - temps 53 min 04 – Club ESA Ferrière la Gde et CAUDRON David - temps 53 min 04 – spibo (Belgique)
1^{ère} femme : FLAMENT MICHEL Marie- temps 1 h 03 min – Club USVA

Participation comme les trois dernières années de Mr Luc FRANCOIS venu de Belgique, Handisport, qui a effectué les 14.7 Km accompagné de trois cyclistes.

A vos calendriers :

Les activités 2014 vont commencer avec **LA CHASSE AUX ŒUFS**, le samedi 19 avril, samedi de Pâques, au fort de la Salmagne à Vieux Reng.

ATTENTION ! INFO AUX PARENTS : la chasse commence à 15 h et à 15 h 10, tout est ramassé !
Ne soyez pas en retard, sinon vos enfants ne trouveront plus rien et seront déçus

Le dernier dimanche d'avril, le 27 Avril, ce sera LE RALLYE PEDESTRE à BERSILLIES. L'an dernier nous avons modifié le process en faisant un rallye sous forme de jeu de piste, sans thème, mais des questions d'observation, des questions locales, et des jeux. Peu de possibilité de trouver les réponses sur Internet, afin de donner les mêmes chances à chacun.

Là encore, beaucoup de préparation et de personnes mobilisées, et seulement une soixantaine de participants, tous contents à l'arrivée, mais déception des organisateurs.

Nous espérons cette année une participation plus nombreuse de nos 7 villages.

Au moins, essayez une fois !!!!!!

Renseignements : Jean Marie Brasselet 03 27 67 98 43 ou 06 71 51 73 53
Courriel : jeanmarie.brasselet@wanadoo.fr

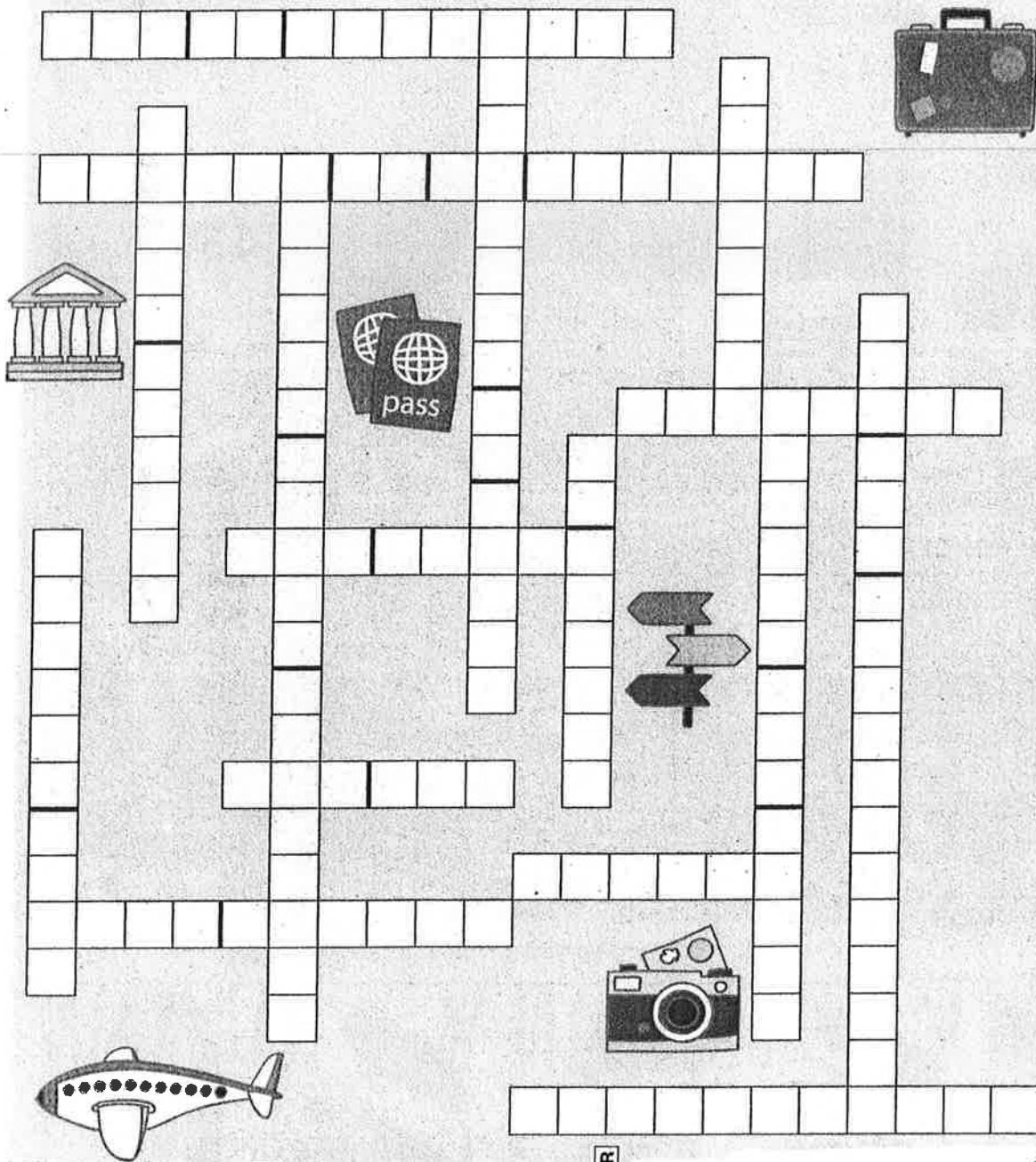




Les monuments

Prêt pour un tour du monde ?
Viens nous rejoindre aux quatre coins de la planète !

ACROPOLIS - ARC DE TRIOMPHE - BIG BEN - EMPIRE STATE BUILDING - GOLDEN GATE - KEPHREN
LE LOUVRE - MACHU PICCHU - MUR DES LAMENTATIONS - MURAILLE DE CHINE - PALAIS DES PAPES
POTALA - STATUE DE LA LIBERTÉ - TAJ MAHAL - TOUR EIFFEL - WESTMINSTER



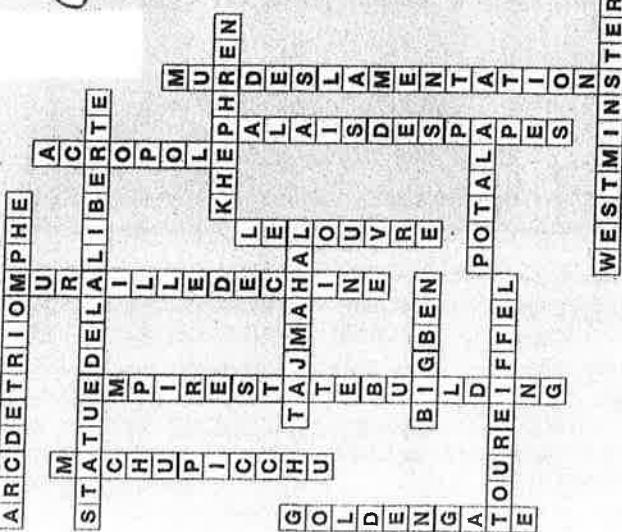
J

E

U

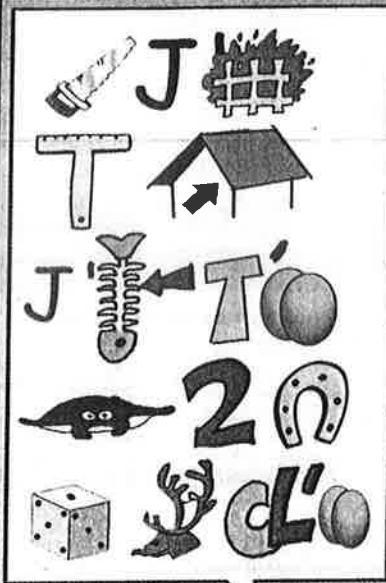
X

A colorier



A) Retrouve les deux ours identiques.

B) Décode les rébus !



C) Retrouve les sept erreurs entre les deux copies.

D) Trouve au moins dix mots commençant par la lettre P.



LA. LES OURS IDENTIQUES

: SUONIJOIS

C. SEPT ERREURS :	GELI - goutte su nez - oreille - cheveux à l'ar- rière - mercure - stalactite - mèche de che- veux sur le front.
B. LE REBUS :	SCIE - J'HAIE - TE - TOIT - J'ARÈTE - T - GUEFS - RAIÉ - DEUX - FER - DE - CERF - CLIGUEFS
D. DIX MOTS COMMENÇANT PAR P :	Si « détails touj' arreterais de faire des cercles. » PAS - D - GEUFS - DENT - G
E. PINGOUIN - POISSONS - PATIN - PEGUIN - PHARE - PIÉD (drapéau) - phoque - plume - PIÈME - portabé - porte.	Pingouin - poisssons - patin - peguin - phare - pied (drapéau) - phoque - plume - pième - portabé - porte.
F. PAS DE DANGER »	« Pas de danger »